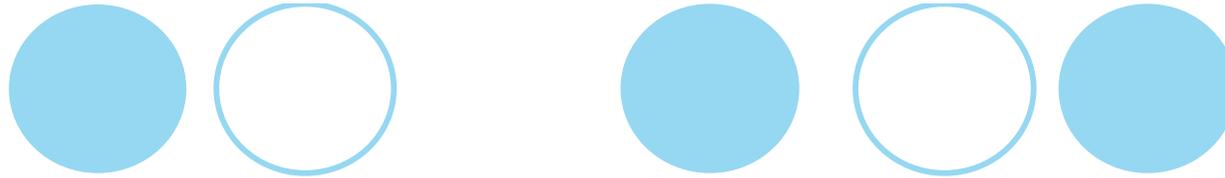


POLITIQUE DE LA VILLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : Quelles articulations ?

- 1- Définitions, fondements de la politique de la ville et du développement durable
- 2- Repérage des critères de rapprochement et spécificités de chaque démarche
- 3- Enjeux de rapprochement

(CR•DSU - Aude Tallaron et RAEE - Peter Szerb)



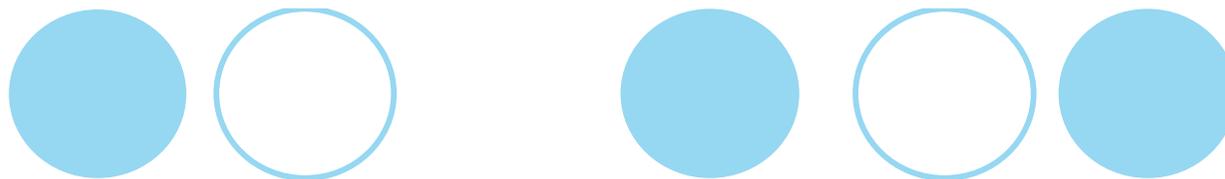


Définitions et fondements

- Développement durable et Agendas 21
- Politique de la ville

Émergence progressive de liens entre les 2 démarches

- Renouvellement Urbain, habitat et aménagement de l'espace
- Problématiques de transport, déplacements collectifs, désenclavement
- Puis évolution sur les enjeux économiques et sociaux (relogement, éducation à l'environnement,..)



2. 1 Critères de rapprochement et spécificités de chaque démarche

CONTENUS / THÉMATIQUES D'INTERVENTION

	Critères de Rapprochement	Spécificités de chaque Démarche
ÉCONOMIE - EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi local • Accès à l'emploi pour tous • Économie sociale et solidaire 	<p>A21 : développement économique durable des territoires</p> <p>CUCS : accompagner les publics et mise à l'emploi</p>
SOCIAL - INSERTION	<ul style="list-style-type: none"> • Équité sociale, accès aux services (santé, logement, justice...) • Participation des habitants, • Solidarité territoriale 	<p>A21 traite le social de façon globale</p> <p>Cucs : cible son action sur les publics en difficulté, développement social est au cœur de la politique de la ville</p>
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des espaces cadre de vie/ transport / urbain • Habitat maîtrise énergétique, promotion des énergies renouvelables, quartiers HQE, GSUP • Sensibilisation et éducation à l'environnement 	<p>A 21 : volet le mieux développé (climat, énergie, biodiversité, pollution des milieux, gestion des déchets, des ressources, maîtrise des consommations...)</p> <p>CUCS : A la marge des projets ou inexistant, plutôt en lien avec PRU (plutôt volets urbanisme / cadre de vie / habitat)</p>



2.2 Critères de rapprochement et spécificités de chaque démarche

MÉTHODES ET DÉMARCHES

DEMARCHE DE PROJET :

un mode de construction, de pilotage et de suivi partagé

projet de territoire :

Basé sur un diagnostic,
Projet stratégique
objectifs généraux et opérationnels
plan d'action
mise en œuvre
évaluation

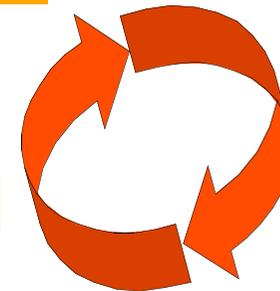
2. Stratégie, objectifs

3. Plan d'action

1. Diagnostic

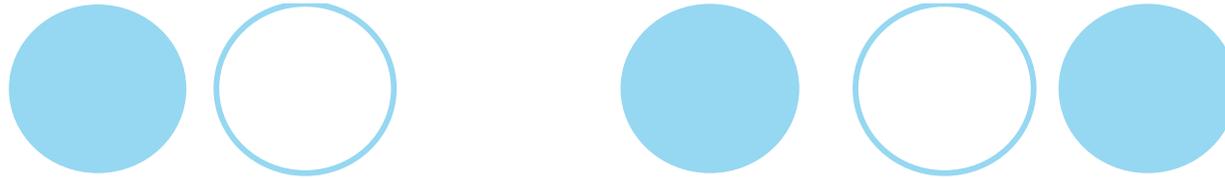
4. Mise en œuvre

5. Suivi et évaluation



A 21 philosophie d'intervention en boucle continue, voir route de Deming

Cucs Démarche d'appel à projet, démarche partenariale /contractuelle : partage des objectifs



2.2 Critères de rapprochement et spécificités de chaque démarche

MÉTHODES ET DÉMARCHES

TERRITORIALISATION

Une préoccupation commune de l'ancrage territorial de l'action

A 21: Le plus souvent communal, mais aussi intercommunal/ pays/ département/ Région

CUCS: Communal ou intercommunal, avec un ciblage sur les quartiers prioritaires /

concentrant le plus de difficultés

PILOTAGE / modalités de mise en œuvre des projets

Critères de rapprochement :

- pilotage partagé pour assurer la cohérence/complémentarité, (représentation des différents intérêts)
- portage politique, variable selon les territoires
- équipe opérationnelle et méthode de pilotage du projet autour du comité de pilotage

Divergences :

- des équipes distinctes pour chaque démarche,
- des origines professionnelles différentes



2.2 Critères de rapprochement et spécificités de chaque démarche

MÉTHODES ET DÉMARCHES

TRANSVERSALITE

Un principe d'intervention partagé

A 21 : approche systémique, intégration des 4 piliers dans la stratégie (et dans les actions...)

Cucs : la vocation de la politique de la ville est d'être transverse :

Elle s'appuie sur les politiques d'emploi, d'éducation, de santé, de prévention, de culture...

Mais des difficultés de mise en œuvre persistantes

- Articulation entre court / moyen / long termes souvent absente
- Peu de liens dans l'organisation interne, entre les différentes équipes
- Transversalité et articulation avec les politiques de droit commun à développer
- Cohérence globale : bonne articulation entre les échelles territoriales et projets, mais pas avec le « global »



2.2 Critères de rapprochement et spécificités de chaque démarche

MÉTHODES ET DÉMARCHES

PARTICIPATION CITOYENNE

Un fondement commun, principe de base...

Différentes formes de participation que l'on retrouve dans les 2 démarches :

- Information / Consultation / Concertation / Co-construction
- Formation des habitants / élu / techniciens

... avec des applications inégales

Difficultés :

- Qualité des participants: représentativité, diversité
- Quantité des participants: degré de mobilisation très variable
- Pérennité: inscription dans la durée
- Degré d'implication: peu de co-construction



2.2 Critères de rapprochement et spécificités de chaque démarche

MÉTHODES ET DÉMARCHES

EVALUATION et AMELIORATION CONTINUE

Prise en compte de l'évaluation comme outil au service du pilotage et de la décision stratégique

Cucs : rendue obligatoire dès la préparation des contrats par les circulaires du 24 mai 2006, du 15 septembre 2006, et du 5 juillet 2007

A21 : recommandée mais pas d'obligation légale



3. ENJEUX DE RAPPROCHEMENTS

- Parties prenantes: des équipes, mais aussi des partenaires/bénéficiaires
- Objets: des politiques et des thématiques,
- Démarches: des stratégies de développement et des méthodes

➔ Pour un respect mutuel et une meilleure articulation entre économique/ social/ environnemental

➔ Pour retrouver de la cohésion et remettre en phase les lieux, les gens, les institutions

➔ Pour développer des approches stratégiques intégrées du développement local durable

Pour un enrichissement mutuel des 2 démarches



Conclusion

- De nombreux éléments de convergence
- Des difficultés partagées
- Un certain nombre de points divergents

Pour que l'A21 s'articule mieux avec la politique de la ville et que la politique de la ville intègre d'avantage le développement durable